

# Mise en place d'une option bilingue langues anciennes latin/grec

## Au collège Pierre Delarbre de Vernoux- en- Vivarais (07)

par Véronique Mestre Gibaud, sept 2003

### Proposition au Conseil d'Administration

#### **Quelle proposition ?**

La proposition que je présente n'est pas nouvelle, depuis 1991, elle est expérimentée avec succès dans diverses académies dont celle de Grenoble.

Il s'agit d'enseigner conjointement le latin et le grec dès le début de l'option langues anciennes, c'est-à-dire en cinquième jusqu'en troisième.

#### **Pourquoi ?**

Dans notre établissement à faible effectif, seule l'option latin peut être proposée alors que le grec auquel j'initie régulièrement les latinistes en cours de troisième suscite très souvent un vif intérêt de la part des élèves.

Notre culture relève tout aussi bien de l'héritage latin que de l'héritage grec. Cette double approche est d'une richesse prodigieuse pour l'approche des civilisations, les connaissances étymologiques mais aussi pour les références culturelles et littéraires. La Grèce est inscrite dans le paysage européen.

Sans être trop ambitieux, on peut espérer donner grâce à cette option poursuivie sur trois ans un bagage culturel essentiel aux études des humanités.

#### **Quels horaires ?**

A moins d'obtenir des heures supplémentaires de la part du rectorat, il semble difficile de pouvoir dégager des heures de la Dotation Horaire Globale étant donné les besoins horaires de l'établissement pour les élèves en difficulté.

Je m'en tiens donc à l'horaire légal prévu pour le latin ; c'est-à-dire 2 h en 5<sup>ème</sup>, 3 h en 4<sup>ème</sup> et 3ème soit 8 heures au total.

Pour ce qui est des modalités de fonctionnement, les horaires seront partagés pour l'étude des deux langues et des deux civilisations mais celles-ci seront constamment mises en parallèle tout au long des séquences

### **Quelles méthodes ?**

Je suis en train de mettre en place un projet pédagogique que je vais soumettre à l'Inspecteur d'Académie également Inspecteur pédagogique régional de Lettres. Il guidera ma démarche pédagogique et didactique afin de travailler au succès de cette initiative dans le respect des instructions officielles et des programmes.

J'utiliserai fréquemment toutes les ressources innovantes notamment les technologies nouvelles que j'ai l'occasion d'expérimenter au sein du Lycée Ouvert de Grenoble (LOG) .

### **Quel intérêt?**

Notre situation géographique entraîne un isolement culturel contre lequel il existe plusieurs façons de lutter : cette option en est une. Elle permet d'accéder à une réelle culture littéraire longtemps réservée aux privilégiés.

Dans notre collège, les résultats au brevet sont souvent très faibles, ils sont excellents en ce qui concerne les latinistes. L'ouverture d'esprit qu'apporte la culture éveille à la curiosité d'apprendre et suscite la volonté d'élévation sociale par les études.

### **Que voter ?**

Pour lancer cet ambitieux projet d'une option bilingue, j'ai besoin de l'accord du Conseil d'Administration. Je vous demande donc de voter et de donner votre accord pour que l'option latin soit remplacée par une option « langues anciennes : latin/grec » à la rentrée 2004 pour les élèves entrant en cinquième en septembre. Cette option innovante sera présentée aux parents dans un courrier explicatif de la démarche et de la progression annuelle.

N'hésitez pas à me soumettre vos réserves avant de procéder au vote.